

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2023

SOMMAIRE

Préambule	3
La Maison de la Musique Contemporaine	4
La gouvernance	4-5
L'équipe	6-8
Organigramme	8
Développement des compétences et séminaire	9
La veille	9
Mécénat et subventions	10
Expertise	10-11
 Pôle Promotion et valorisation	 12
L'équipe	13
Stratégie digitale	13-14
Relations presse	14
Partenariats	14-17
Sensibilisation des Conservatoires (CRI/CRC, CRD, CRR)	17
Les compositrices	17
Outils de communication	18-19
Politique documentaire	20
Transfert du fonds CDMC-MMC	20
Valorisation du fonds CMDC-MMC	20-21
Actions pédagogiques	21
Divers	22
 Pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s	 23
Une politique d'accompagnement professionnel	24
Les moyens	24
Les aides financières	25-27
Les aides attribuées	27-31
Le conseil et l'accompagnement individuel	31-32
La formation et l'information	33-34
Lancement d'une série de podcasts	34
 Pôle Médiation et développement des publics	 35
Grand Prix Lycéen des Compositeurs (GPLC)	36-37
En son(s) quartier	38-39
L'Académie de médiation	39-40
La médiation hors les murs	40-4
Groupe « médiation »	42-43

PRÉAMBULE

L'année 2023 est, pour la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), synonyme d'élargissement : des horizons, de la stratégie, des compétences mais aussi des frontières de la création. Cela passe par la mise en place d'un plan RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) mené par les membres de différents pôles de l'association : un projet permettant d'être en phase avec les enjeux sociétaux mais aussi avec les questions relatives au bien-être de ses employé·e·s et/ou collaborateur·rice·s. Structurellement, cet élargissement passe par la mise en place d'une véritable synergie entre les pôles aussi bien en termes d'accompagnement qu'en gestion de projets : la MMC s'affirme en tant que centre de compétences au service de la création. Cette transversalité est d'autant plus tangible que la structure a désormais mis en place trois parcours d'accompagnement permettant une approche décloisonnée des aides financières, du conseil et de la formation, et dans une démarche globale et transversale avec les autres pôles de la MMC. Par ailleurs, afin de permettre aux différents membres de l'équipe de répondre au mieux aux attentes des différent·e·s interlocuteur·rice·s, un plan de développement des compétences a été initié pour 2023 et 2024.

Cet élargissement passe aussi par une véritable volonté d'inclusion dans un secteur qui peut encore faire preuve de conservatisme sur certains sujets. Ainsi, la MMC œuvre quotidiennement tant que faire se peut à la visibilisation du travail des compositrices et à la mise en avant du matrimoine : lors de conférences ou encore par la production de contenus pédagogiques et/ou divertissants. C'est dans cette perspective que s'est opérée la mue du Grand Prix Lycéen des Compositeurs en devenant les SuperPhoniques : un choix plus inclusif et représentatif des évolutions du dispositif de médiation.

Enfin, l'élargissement du spectre de la MMC se traduit cette année par le développement de la notion de partenariat. Côté communication, on a vu se mettre en place une stratégie de production et de médiatisation de contenus en lien avec des médias et réseaux culturels tels que Les Inrockuptibles ou les cinémas MK2. Côté professionnel, la MMC s'est rapprochée de différents acteur·rice·s du secteur afin de proposer ses services lors de webinaires de présentation. Enfin, côté médiation, cela se concrétise par le partenariat avec Paris Musées en proposant des actions dans les espaces des musées mais aussi avec la mise en place d'un cycle de conférences dans les bibliothèques de la Ville de Paris. Un ancrage territorial qui s'est également concrétisé sur le territoire d'implantation de l'association : la porte Montmartre. Avec le projet *En son(s) quartier*, la MMC a réussi à créer un écosystème d'associations afin de proposer au résident·e·s et passant·e·s du quartier une véritable programmation de sensibilisation à la musique contemporaine.

2023 a été une année durant laquelle la MMC a œuvré à ce que la musique contemporaine dépasse les frontières de son cadre classique pour la faire rayonner auprès du plus grand nombre et de la manière la plus représentative possible. Nul doute qu'en 2024 la MMC poursuivra sur cette lancée.

LA GOUVERNANCE

Assemblée générale élue le 17 novembre 2023

Collège des membres fondateurs :

Pour le Ministère de la Culture :

- Madame Françoise Dastrevigne*, Chargée de mission pour la création musicale à la Direction Générale de la Création Artistique
- Monsieur Dominique Muller*, Délégué à la Musique à la Direction Générale de la Création Artistique

Pour la Sacem :

- Madame Emilie Aubert*, Responsable du pôle musique contemporaine à la Direction de l'Action Culturelle
- Monsieur Colin Roche*, Compositeur et représentant de la Commission de la Musique Classique et Contemporaine

Collège des membres partenaires :

- la Bibliothèque nationale de France, représentée par Monsieur Mathias Auclair*, Directeur du département de la Musique (Trésorier)
- l'Institut Français, représenté par Madame Mathilde Bézard*, Chargée de mission Musique classique et contemporaine
- l'INA, représenté par Monsieur François Bonnet*, Directeur artistique de l'Ina GRM
- l'Ircam, représenté par Monsieur Philippe Langlois*, Directeur de la pédagogie et de la documentation
- Radio France, représenté par Monsieur Michel Orier*, Directeur de la musique et de la création
- la SACD, représentée par Madame Catherine Verhelst*, Compositrice-interprète
- la SEAM, représentée par Monsieur Pierre Lemoine*, Président

Collège des personnalités qualifiées :

- Monsieur Jean-Louis Agobet, Compositeur
- Monsieur Patrick Bazin, Ancien directeur de la Bibliothèque publique d'information (BPI)
- Monsieur Régis Campo, Compositeur
- Monsieur Jean-Claude Casadesus, Chef d'orchestre

LA GOUVERNANCE

- Monsieur Pierre Charvet, Délégué à la création musicale à Radio France
- Madame Clothilde Chalot*, Présidente directrice générale de NoMadMusic / NomadPlay
- Madame Emilie Delorme*, Directrice du CNSMD de Paris (Présidente)
- Monsieur François Derveaux*, Éditeur
- Monsieur Benoît Duteurtre, Écrivain et producteur chez France Musique
- Monsieur Thierry Escaich, Compositeur-interprète
- Monsieur Michel Fano, Compositeur-interprète
- Monsieur Philippe Gordiani*, Directeur du Centre National de Création Musicale Césaré
- Madame Lucie Kayas-Maudot, Musicologue
- Madame Nathalie Krafft, Journaliste à News Tank Culture
- Monsieur Jean-Dominique Marco, Ancien directeur du festival Musica
- Monsieur Arnaud Merlin, Producteur à France Musique
- Monsieur Bruno Messina, Directeur général et artistique de l'EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA)
- Monsieur Dominique Probst, Compositeur
- Monsieur Stéphane Roth, Directeur de Musica festival des musiques d'aujourd'hui
- Monsieur Jean-Paul Sécher, Éditeur
- Madame Caroline Sonrier, Directrice de l'Opéra de Lille
- Monsieur Alain Surrans, Directeur d'Angers-Nantes Opéra
- Monsieur Benoît Thiebergien, Ancien Directeur artistique du Centre International des Musiques Nomades (CIMN)
- Monsieur Léo Warynski*, Chef d'orchestre et Chef de chœur à la tête des Métaboles et de l'ensemble Multilatérale

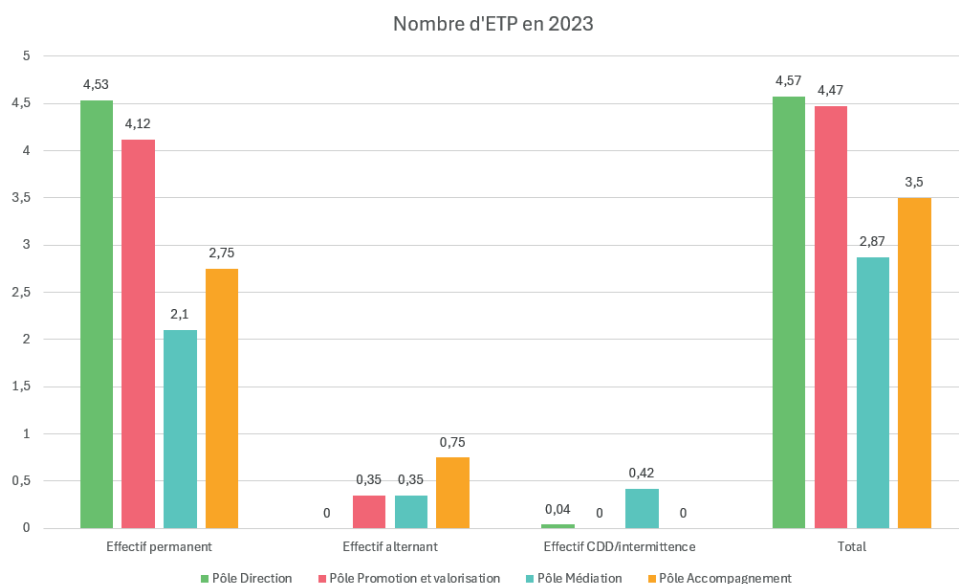
Les membres avec un () font partie du Conseil d'administration.*

La Maison de la Musique Contemporaine est membre de l'association ARVIVA - Arts Vivants, Arts Durables et de l'AIBM, Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux.

L'ÉQUIPE

En 2023, l'équipe de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) était composée de 15 salarié·e·s :

- 8 recruté·e·s par la MMC
- 3 issu·e·s de la fusion avec Musique Nouvelle en Liberté (MNL)
- 4 issu·e·s de la fusion avec le Centre de Documentation de la Musique Contemporaine (CDMC)

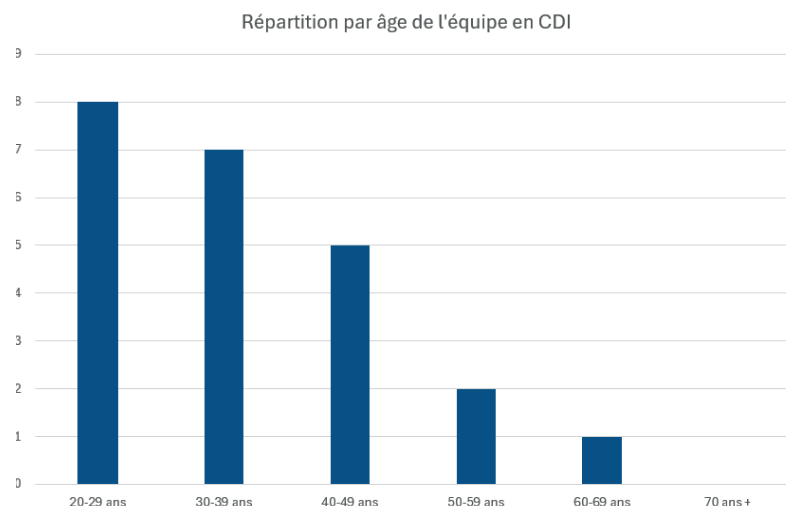


L'équipe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s de la MMC s'est renouvelée à l'été 2023 avec l'arrivée d'une Cheffe de pôle et de deux Chargé·e·s de mission. Afin de développer la transversalité et la complémentarité des missions, ces derniers ont désormais la même fiche de poste.

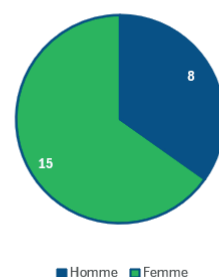
Une Social media manager est venue en remplacement du Webmestre éditorial en congé parental d'éducation.

Un étudiant-chercheur a rejoint le pôle Médiation en décembre et pour trois ans.

L'Assistante de direction a quitté la MMC en août et ne sera pas remplacée considérant la situation financière après l'annonce par la Sacem d'une potentielle importante baisse de l'aide en 2024.



Répartition par genre de l'équipe en CDI



L'ÉQUIPE

Le pôle Promotion et valorisation

Communication et partenariats

Vincent Le Beux, Responsable de la communication et des partenariats, a travaillé en agence de communication et vient du monde de l'édition ; il a notamment accompagné le Goncourt des lycéens. Il pilote la communication à destination des professionnel·le·s, du grand public, de la presse et développe des partenariats avec d'autres institutions culturelles et les médias : MK2, Les Inrockuptibles, France Musique, Paris Musées etc. Il est également en charge du CRM et du RGPD.

Après une expérience en communication, marketing et relation avec le public au sein du Palazzetto Bru Zane (Venise, Italie), Anna Da Rozze, Social media manager, produit les contenus digitaux et est en charge de la lettre d'information, anime les réseaux sociaux et le site internet.

Estelle Schwaller, Documentaliste, produit la partie éditoriale des contenus digitaux et pédagogiques. Elle participe aussi aux transferts de données du fonds CDMC-MMC et à leur future structuration.

Ressources documentaires

Isabelle Gauchet-Doris, Responsable des ressources documentaires, et Philippe Bourgeade, Assistant à la documentation, ont orchestré l'installation et la préservation du fonds de ressources documentaires CDMC-MMC au sein de la Médiathèque Hector Berlioz du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) désormais accessible à tou·te·s. Les données numériques seront transférées sur la future plateforme de ressources de la MMC dont la mise en ligne est prévue à l'horizon 2025.

Le pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s

Sophie Meicler, Cheffe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s, a assuré la coordination du réseau européen enoa au Festival d'Aix-en-Provence. Elle est en charge des relations avec les professionnel·le·s à travers les dispositifs d'aides financières et le conseil.

Elle coordonne et anime les commissions et assure avec Danaé Guilbot, Chargée de mission, précédemment Administratrice du Phare à Lucioles / Le M![lieu], et Rémy Walter, Chargé de mission, auparavant Chargé de communication et de production au festival Archipel et à l'Orchestre de chambre de Genève, l'étude d'environ 550 dossiers par an. Ils accompagnent les professionnel·le·s pour le dépôt des dossiers et les conseillent dans leur structuration.

Le pôle Médiation et développement des publics

Simon Bernard, Chef du pôle Médiation et développement des publics, a débuté sa carrière au sein d'un ensemble de musique contemporaine puis a activement contribué au développement des SuperPhoniques (ex-GPLC). Il conçoit et propose des formations à destination des professionnel·le·s et de jeunes étudiant·e·s dans le cadre du projet de l'Académie de médiation.

Julie Quiquerez, Chargée de médiation et des SuperPhoniques, organise le dispositif SuperPhoniques (ex-GPLC) depuis la sélection jusqu'à la journée de remise des distinctions, elle accompagne les compositeur·rice·s lors des rencontres en lycées et collèges.

L'ÉQUIPE

Éloi Savatier, Doctorant en sociologie de la musique à la Sorbonne Nouvelle, rejoint l'équipe pour une durée de trois ans en décembre 2023. Sa recherche s'intitule : *La médiation de la musique contemporaine au prisme des droits culturels : enjeux et expérimentations, l'exemple de la Maison de la Musique Contemporaine*.

Direction et administration

Estelle Lowry, auparavant Directrice de MNL, a été nommée Directrice de la MMC le 15 juillet 2020 et a proposé un projet stratégique de développement pour la MMC basé sur ses trois missions principales telles qu'elles ont été définies au moment de la création de l'association.

Virginie Puff, Administratrice, a travaillé avec des artistes au sein d'institutions culturelles de création et de diffusion notamment au Festival d'Automne à Paris. Elle a accompagné la structuration de l'association et notamment ses ressources humaines.

Juliette Marchione, Chargée d'administration, a travaillé dans le domaine des arts plastiques. Elle s'occupe de la paie et est référente RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Anabelle Miaïlle, Chargée de mission « observation et veille opérationnelle », pilote la veille sur le secteur, l'organisation des rencontres professionnelles et adjoint l'Administratrice dans la recherche de mécénat.

ORGANIGRAMME



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET SÉMINAIRE

Un plan d'actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) a été mis en place avec un consultant spécialisé (dispositif gratuit de l'Afdas).

Le volet formation de ce plan met l'accent sur deux points :

- Interroger ses pratiques
- Développer une expertise pour répondre aux besoins du secteur

Afin de mettre en œuvre cette politique de développement des compétences, des formations et réflexions sont menées dans les domaines suivants : éthique, RGPD, QVCT, juridique, RSE, droits culturels, VHSS etc.

Les formations sont effectuées grâce au plan de formation et en bénéficiant notamment du Fonds National pour l'Emploi (FNE) pour la partie transition RSE et numérique.

Ce développement des compétences de l'équipe s'effectue également grâce à des MOOC et des webinaires.

Enfin, dans la perspective de fédérer son équipe, de dessiner les valeurs de la MMC et de réaffirmer ses engagements, un séminaire d'équipe de deux jours a été organisé en novembre 2023 et mené par une coach spécialisée.

LA VEILLE

Un travail de veille systématique et structurée a été mis en place à la MMC depuis septembre 2021. Deux newsletters mensuelles ont été diffusées en interne depuis lors. Une première détaillant la programmation de la création musicale du mois, *En Création* ; et une seconde, *Informations métier* présentant l'actualité des enjeux du secteur du spectacle vivant.

En parallèle, un travail de veille sectorielle à destination de la communication de la MMC et des professionnel-le-s est mené notamment pour les Victoires de la Musique classique, Présences Compositrices etc.

Ainsi, ont été diffusées à l'équipe à partir d'avril 2023 :

- 9 newsletters *En Création*
- *Informations métier* :
 - 6 newsletters ayant pour thématique « Culture pour tout·e·s »
 - 16 newsletters ayant pour thématique « Accompagnement des professionnel-le-s »
 - 5 newsletters ayant pour thématique « Le territoire »
 - 13 newsletters ayant pour thématique l'« Éthique culturelle »

MÉCÉNAT ET SUBVENTIONS

La MMC poursuit ses démarches pour diversifier ses ressources en multipliant les rendez-vous avec des partenaires institutionnels et privés : fondations, ministères, villes, mairies, préfectures, structures dédiées à l'intérêt général, associations etc.

Dans la perspective de cofinancer la seconde édition du projet de territoire qui se tiendra en 2024, la MMC demande notamment deux soutiens à la Direction de l'Action Culturelle (DAC) de la Ville de Paris : Mission Territoires et *L'Art pour grandir* ainsi qu'à la Préfecture - Politique de la Ville (QPV).

En 2023, la MMC entre dans le dispositif pass Culture pour la part collective qui permet de financer une partie des rencontres entre les élèves de collège et de lycée et les compositeur·rice·s pour les SuperPhoniques.

En 2023, la MMC reçoit le soutien financier de tous les organismes présents ci-dessous :



EXPERTISE

Régulièrement, les membres de la MMC sont sollicités pour leur expertise dans le secteur de la création musicale :

- **Estelle Lowry, Directrice**

En sa qualité de Directrice de la MMC, Estelle Lowry est la représentante de la structure pour chacune des commissions organisée par cette dernière.

Commissions extérieures :

Depuis 2021, membre en tant que personnalité qualifiée « musique contemporaine » de la commission de sélection pour le dispositif « Compositeur et compositrice associé(e) dans les scènes pluridisciplinaires » porté conjointement par le ministère de la Culture-DGCA et la Sacem (1 commission par an).

De 2021 à 2023, membre en tant que personnalité qualifiée de la commission inter-régionale d'aide à l'écriture musicale DRAC Bretagne / DRAC Pays de la Loire (1 commission par an).

Depuis 2022, membre de la commission consultative chargée de donner un avis sur les aides déconcentrées au spectacle vivant pour le collège Musique auprès de la DRAC Île-de-France (2 commissions par an).

Depuis 2023, membre de la commission de sélection des ensembles émergents pour un accueil en résidence au Pavillon de la Sirène (2 commissions par an).

EXPERTISE

Conseils d'administration :

Depuis 2022, membre du Conseil d'administration de l'Ensemble Linéa en tant que personnalité qualifiée.

Depuis 2023, membre du Conseil d'administration du Festival d'Aix-en-Provence en tant que personnalité qualifiée nommée par la ministre de la Culture.

Distinction :

Nommée Chevalière de l'Ordre des Arts et des Lettres en 2023.

En parallèle, Estelle Lowry est depuis 2021 membre du comité stratégique égalité du Centre national de la musique.

- **Virginie Puff, Administratrice**

Membre du Groupe des administrateurs d'Île-de-France

- **Sophie Meicler, Cheffe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s**

Membre du Conseil d'administration et Trésorière de l'association ARVIVA

Membre du Comité de suivi «Transition écologique» du Centre national de la musique

- **Simon Bernard, Chef du pôle Médiation et développement des publics**

Membre du groupe de travail Transmission de Futurs Composés

- **Isabelle Gauchet Doris, Responsable des ressources documentaires**

Présidente du groupe français de l'Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux

- **Anabelle Mialle, Chargée de mission « observation et veille opérationnelle »**

Membre de la commission musique contemporaine de l'Académie Charles Cros

PROMOTION ET VALORISATION

L'ÉQUIPE

Au cours de l'année 2023, l'équipe du pôle Promotion et valorisation a connu quelques évolutions avec le départ en congé parental du Webmestre éditorial en juillet et la fin de contrat de l'alternante en septembre. Afin de pouvoir absorber la charge de travail et en cohérence avec la stratégie de communication de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), il a été décidé de recruter une Social media manager en juillet qui assure à la fois la communication digitale, la gestion du site et la lettre d'information.

STRATÉGIE DIGITALE

Initiée en 2022, la stratégie digitale s'est poursuivie en 2023 sur les réseaux sociaux de la MMC. Les publications diffusées sur ces derniers tiennent compte à la fois de leurs spécificités mais aussi des attentes du public quant aux contenus qu'il serait susceptible de retrouver sur chacun des canaux. De manière plus générale, la ligne éditoriale de la MMC est un savant équilibre entre annonces à destination des professionnel·le·s, actualités de la création et contenus divertissants et pédagogiques.

Évolution des communautés

MMC



Mars : 6166 / Décembre : 6200 abonné·e·s



Mars : 618 / Décembre : 1041 abonné·e·s



Mars : 33 / Décembre : 116 abonné·e·s



Mars : 393 / Décembre : 1007 abonné·e·s

SUPERPHONIQUES



Mars : 703 / Décembre : 752 abonné·e·s



Mars : 558 / Décembre : 605 abonné·e·s

Les contenus en 2023



5
dossiers interactifs



4 podcasts
animés



25 playlists



12 épisodes de
*DUO, la série des métiers
de la musique (podcasts)*

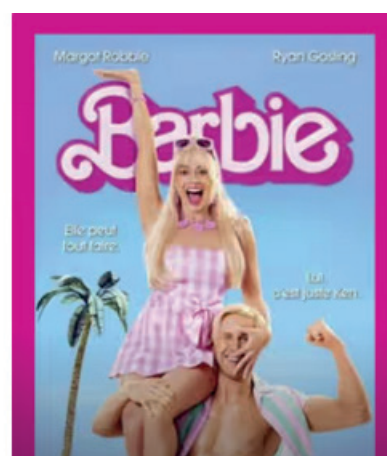
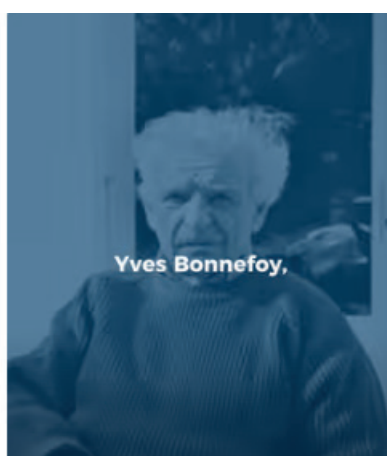
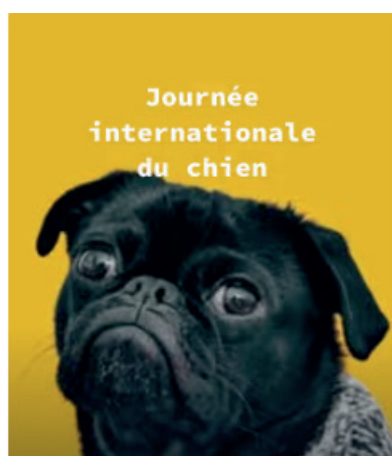


Développement
d'une identité sonore
de la MMC avec l'Ircam

STRATÉGIE DIGITALE

TikTok

En 2023, la MMC fait le choix de créer un compte TikTok afin de sensibiliser un public plus large, plus jeune. Pour ce faire, l'équipe du pôle Promotion et valorisation a procédé à une étude du marché et des comportements afin de développer des contenus dédiés et variés sur le réseau. On peut donc retrouver : un abécédaire des compositeur-rice-s, des présentations d'œuvres, des déclinaisons des contenus des dossiers interactifs, des focus en lien avec l'actualité. Cela représente une production de **39 vidéos**. Afin de valoriser ces contenus auprès du plus grand nombre, ceux-ci sont également annoncés sur Instagram.



RELATIONS PRESSE

Les relations presse de la MMC se distinguent en deux pôles principaux :

- Les actions de l'association

Les relations presse sont effectuées en interne. Cette année ce sont 7 communiqués de presse qui ont été envoyés à la presse généraliste et spécialisée valorisant la MMC sur les sujets suivants : les actualités du fonds CDMC-MMC, le partenariat avec le Centre national de la musique ou encore celui avec Paris Musées. Les retombées sont essentiellement de la presse spécialisée : France Musique, La Lettre Du Musicien, Classica etc.

- Le Grand Prix Lycéen des Compositeurs / Les SuperPhoniques

Les actions concernant le Grand Prix Lycéen des Compositeurs / Les SuperPhoniques représentent la rédaction et la diffusion de **54 communiqués de presse** pour annoncer les sélections, la journée de remise des prix, les rencontres sur les territoires, le palmarès et la nouvelle identité du dispositif. Du fait de la spécificité de l'ancrage territorial, les retombées sont majoritairement de la presse quotidienne régionale ou radio locale.

PARTENARIATS

La stratégie de la MMC en 2023 s'appuie essentiellement sur une mise en réseau. L'objectif est de fédérer les atouts des partenaires de la MMC afin d'augmenter le rayonnement de ses actions mais aussi de sensibiliser au répertoire.

PARTENARIATS

Les Inrockuptibles

Un partenariat a été noué depuis 2021 avec le groupe Combat qui détient le mensuel Les Inrockuptibles, Radio Nova, ChEEk magazine et Rock en Seine.

À ce titre, deux projets ont été produits au cours de l'année 2023. Le premier, initié en 2022, est un tiré à part diffusé avec le numéro d'avril 2023 des Inrockuptibles et proposant une interview d'Estelle Lowry ; une présentation des pôles ; le projet de territoire *En son(s) quartier* ; un reportage autour du Grand Prix Lycéen des Compositeurs ; des paroles des ancien·ne·s lauréat·e·s et une brève histoire de la musique contemporaine.



Le second projet est une série de podcasts intitulée *Contemporaine* co-produite par Les Inrockuptibles et diffusée sur Radio Nova. En cinq épisodes, *Contemporaine* vise à décroquer et déconstruire le répertoire trop souvent fantasmé et réduit à quelques clichés : difficile d'accès, hermétique, obscure, complexe, intello... Félicia Atkinson, Chloé Thévenin, Meryll Ampe, Valentina Magaletti et Deena Abdelwahed ont des profils tout à fait différents qui permettent une véritable plongée au cœur de la musique expérimentale, du processus de création et de l'univers musical.

CONTEMPORAINE

Parallèlement, une campagne de promotion a été menée pour ces podcasts avec :

- Une campagne de spots de pub sur Radio Nova.
- Une page de publicité avec renvoi QR code dans le double numéro de décembre-janvier des Inrockuptibles.
- Une campagne social media sur les comptes Facebook et Instagram des Inrockuptibles.
- Une newsletter envoyée à chaque sortie d'épisode aux abonnés de Radio Nova et des Inrockuptibles.

QUI A PEUR DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE ?

Les Inrockuptibles

PARTENARIATS

Les cinémas MK2

Souhaitant promouvoir *Contemporaine* au-delà du cercle musical, la MMC s'est rapprochée du réseau de cinémas MK2 et a mis en place une campagne promotionnelle physique et digitale :

- Diffusion d'un trailer de 60 secondes pour promouvoir la série de podcast *Contemporaine* dans toutes les salles MK2 du 29 novembre au 13 décembre. Fréquentation : 225 061 spectateur·rice·s.
- Page de pub dans le double numéro de décembre de TROISCOULEURS avec QR code de renvoi vers la série. Tirage : 100 000 ex.
- Newsletter *MK2 recommande* avec présentation de la série *Contemporaine* le 26 novembre. Audience : 250 000 contacts.
- Cards sur le site de MK2 en homepage la semaine du 22 novembre. Impressions : 46 378.
- Deux campagnes de sponsorship sur le Facebook et l'Instagram de TROISCOULEURS. Impressions : 285 000.

France Musique

Poursuivant une série initiée en 2022, la MMC a co-produit avec France Musique la saison 2 d'*Une histoire de la musique contemporaine* présentée par Thomas Vergracht. L'angle utilisée cette fois est celui de l'influence des musiques traditionnelles sur la création. Ainsi, on voyage en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud, en Inde et en Chine.

Le partenariat avec l'antenne se matérialise aussi d'autres manières : relais média du Grand Prix Lycéen des Compositeurs mais aussi travail de réflexion sur des projets de livre en tant qu'outil de sensibilisation auprès du jeune public ou objet de vulgarisation pour adultes. Ces projets seront précisés en 2024.

La Lettre Du Musicien

Le partenariat avec le magazine consiste en un relai des temps forts du Grand Prix Lycéen des Compositeurs et des SuperPhoniques : annonce de la sélection, annonce du palmarès, dossier de restitution (publi-rédactionnel).

Les éléments - Joël Suhubiette

Pour les 25 ans du chœur, la MMC a accepté d'accompagner Les éléments pour cet anniversaire à travers une opération digitale sur-mesure. En effet, plusieurs œuvres de leur répertoire ont été sélectionnées et mises en lumière avec : une note d'intention, une vidéo permettant d'écouter l'œuvre, une vidéo de médiation.

Cette opération a été relayée dans *La note*, la lettre d'information de la MMC mais aussi sur ses réseaux sociaux avec d'une part le *crosspost* de chaque vidéo de médiation sur Facebook et la diffusion de la vidéo *via* la fonctionnalité collaboration d'Instagram.

Une nouvelle façon de mettre en lumière la création contemporaine.

PARTENARIATS

Vers un décloisonnement

La MMC a initié une réflexion sur le développement des partenariats avec l'objectif de se rapprocher de structures et d'institutions culturelles non spécialisées dans la création musicale. En effet, il apparaît pour la MMC qu'il est aujourd'hui important de s'associer à des projets ou événements culturels extérieurs au réseau professionnel et artistique de la musique contemporaine afin d'aller au-devant de nouveaux publics et de lieux favorisant la pluridisciplinarité. Des contacts ont par exemple été pris avec le Centre national de la danse, la Gaité Lyrique, la Philharmonie de Paris ou encore Lafayette Anticipations.

SENSIBILISATION DES CONSERVATOIRES (CRI/CRC, CRD, CRR)

Depuis 2022, la MMC s'est rapprochée des professionnel·le·s de l'enseignement de la musique, et plus largement de disciplines artistiques afin de les sensibiliser sur la place de la création musicale dans l'enseignement de ces établissements.

Après l'organisation de deux ateliers de travail et d'une journée de rencontre nationale en 2022 pour mobiliser ces acteur·rice·s, la MMC a souhaité poursuivre ce travail en se rapprochant davantage des enseignant·e·s de Formation Musicale et d'instruments. En effet, l'entrée au Conservatoire est motivée par ces apprentissages, il apparaît donc que les enseignant·e·s de ces disciplines ont un rôle essentiel à jouer pour intégrer la notion de création dès les premières années d'apprentissage.

Pour ce faire, il a été décidé d'organiser des rencontres régionales dans des Conservatoires, au plus près des acteur·rice·s, pour présenter des projets pédagogiques qui intègrent la création dans leur conception et réalisation, mais également pensés en collaboration avec des institutions culturelles ou lieux d'enseignement artistique du territoire. Il s'agit aussi de valoriser le travail souvent novateur et porteur des professionnel·le·s de la région du Conservatoire qui accueillerait la rencontre. Ainsi, la MMC est en contact avec le Conservatoire du Pays de Montbéliard pour un événement initialement prévu à l'automne 2023 et repoussé au premier trimestre 2024 pour des raisons de calendrier.

Parallèlement, la MMC a mis en place un forum de discussion sur l'application Discord, réservé aux professionnel·le·s de l'enseignement artistique. En effet, il a été constaté un certain isolement des Conservatoires les uns des autres, ne favorisant pas la circulation des idées et des bonnes pratiques. L'objectif de ce forum est d'offrir un espace de partage d'expérience et d'échange à ces acteur·rice·s.

LES COMPOSITRICES

Toujours soucieuse de ses engagements sociétaux, la MMC souhaite associer à son travail de sensibilisation sur la création musicale, celui de la sensibilisation sur l'égalité et la diversité de genres. L'enseignement musical est un espace où, s'il n'y a pas ou peu de programmations à proprement parler, beaucoup de compositeurs sont joués et peu de compositrices. Et même s'il s'agit encore pour le moment d'une question principalement matrimoniale, il n'en demeure pas moins que cela intéresse la MMC dans la mesure où les jeunes artistes d'aujourd'hui ont besoin de vivre la diversité pour pouvoir se projeter en créateur·rice·s de demain, quel que soit leur genre.

OUTILS DE COMMUNICATION

Le rapport d'activité 2022

Pour la première fois, le rapport d'activité a été diffusé sur le site internet de la MMC. De manière plus classique, il a également été adressé aux différentes instances de la structure.

Le site



364
publications



117
aides, concours et appels



Durée moyenne de visite
3min 22sec



133 477
pages vues



52 311
visites

La note, lettre d'information de la MMC

En 2023, un travail de nettoyage et d'optimisation du fichier des destinataires de *La note* a été effectué permettant entre autres d'avoir une base de contacts davantage actifs.



6 lettres d'information
envoyées



10 004 destinataires



29,5% de taux
d'ouverture

Une nouvelle communication professionnelle

Outre *La note*, la MMC a mis en place une nouvelle communication spécifique destinée aux professionnels du secteur contemporain ainsi qu'aux organisations professionnelles. Les actualités mises en avant sont celles de la MMC : événements, ouvertures de dispositifs, communiqués de presse etc. Sa temporalité est variable en fonction de l'actualité.

OUTILS DE COMMUNICATION



**5 lettres d'information
envoyées**



**47,1% de taux
d'ouverture**

Une base de données mise à jour

Omnissia, la base de données de la MMC, héritée de la fusion avec le CDMC, est techniquement obsolète : toute mise à jour devient quasiment impossible. C'est pour cette raison que la MMC a mandaté l'agence Supersoniks afin de transférer les fiches contacts contenues dans Omnissia mais également celles émanant de la base de contacts de MNL vers un nouveau CRM (Customer Relationship Management). En dehors de sa fonctionnalité d'annuaire, l'outil servira également d'interface de suivi des interactions des porteur-euse-s de projet avec les différents pôles. Le CRM sera finalisé courant 2024.

Formations

Afin de poursuivre le chantier du CRM, le Responsable de la communication et des partenariats a suivi une formation sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Il a également été formé à la génération d'image par intelligence artificielle *via* le logiciel Midjourney.

La mue du Grand Prix Lycéen des Compositeurs

2023 marque une révolution pour le dispositif de médiation porté par la MMC. Avec le concours de l'agence La Veilleuse, une nouvelle identité a été pensée pour ce dernier. Le Grand Prix Lycéen des Compositeurs laisse donc la place aux **SuperPhoniques** qui a pour baseline : **la musique contemporaine s'invite dans les collèges & les lycées**. Son identité visuelle a également été repensée autour de l'univers spatial. Ce projet répond à une volonté d'être plus inclusif et moderne.



**SUPER
PHONIKES**

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
s'invite dans les collèges & lycées

— DÉCOUVRIR — RENCONTRER — CRÉER

POLITIQUE DOCUMENTAIRE



11 nouvelles biographies



9 pages portrait

TRANSFERT DU FONDS CDMC-MMC

Informatique documentaire

La première phase du projet de plateforme de ressources numériques de la MMC, qui concerne la migration des données provenant du catalogue du CDMC, a démarré en janvier 2023. Elle s'appuie sur la conception d'un nouveau modèle de données qui permettra l'intégration d'informations et de contenus très hétérogènes issus des différentes bases dont a hérité la MMC (CDMC, MFA et MNL). L'outil choisi pour la plateforme est le progiciel Syracuse édité par la société Archimed.

Harmonisation des données dans le catalogue de la Médiathèque Hector Berlioz

La nécessité d'une harmonisation des données dans le catalogue de la Médiathèque Hector Berlioz a conduit à la constitution d'un groupe de travail. Son premier objet a été le traitement des 1130 compositeur·rice·s référencé·e·s dans le fonds CDMC-MMC, impliquant différentes opérations : inventaire, dédoublement et enrichissement des notices.

Fonds physique

Après l'installation du fonds CDMC-MMC à la Médiathèque, une réorganisation partielle du classement a été initiée en 2023 en vue d'une meilleure préservation des documents. Par ailleurs, un complément de mobilier spécifique (meubles à plan, étagères à CD), nécessitant un investissement conséquent de la Médiathèque, a été commandé et réceptionné fin 2023.

VALORISATION DU FONDS CDMC-MMC

À la Médiathèque Hector Berlioz

- Les lectures musicales

En 2023, la Médiathèque Hector Berlioz a organisé six soirées autour du répertoire contemporain. Trois d'entre elles sont le fruit de son partenariat avec la MMC.

- 16 mars : L'aventure du fonds CDMC-MMC

- 13 avril : Hommage à Solange Ancona

VALORISATION DU FONDS CDMC-MMC

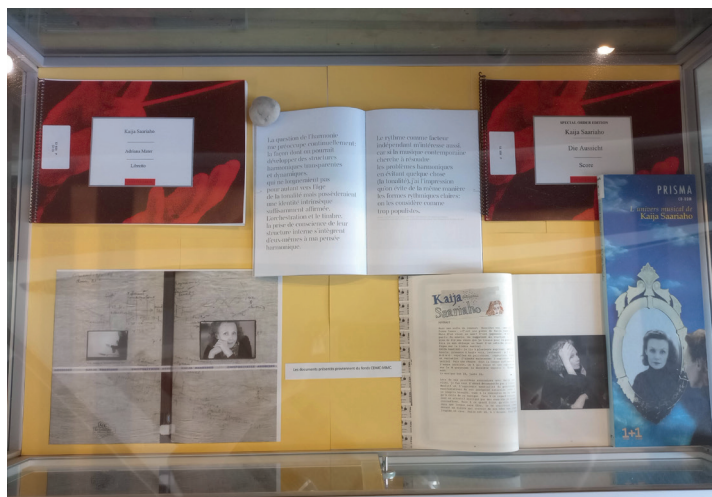
- 26 septembre : Rencontre avec le Grame autour de la publication *Grame, une effraction musicale*
- 30 septembre : Rencontre avec François Narboni
- 21 novembre : Le « son Ohana »
- 30 novembre : Guitares cherchent noise

• Les expoDocs

Durant l'année 2023, s'est poursuivie à intervalles réguliers la mise en place d'« expoDocs ».

En lien avec la saison de la Médiathèque ou avec l'actualité musicale, ces actions permettent de présenter une sélection de documents provenant du fonds CDMC-MMC, parfois croisés avec les collections de la Médiathèque.

- 16 mars-6 avril : L'aventure du fonds CDMC-MMC
- 8 juin-3 juillet : Hommage à Kaija Saariaho
- 25-29 septembre : Pic et pic et colé... Grame
- 20-27 novembre : Maurice Ohana
- 28 novembre-5 décembre : Guitares cherchent noise



Vitrine de l'expoDoc hommage à Kaija Saariaho (c) DR

Collaborations hors les murs

- Médiathèque musicale de Paris : dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, participation à l'événement *À vos notes !* autour de la notation musicale : prêt de partitions graphiques provenant du fonds CDMC-MMC (Médiathèque musicale de Paris, 12-22 septembre)
- CRD de Châtenay-Malabry : prêt de l'exposition Maurice Ohana appartenant au fonds CDMC-MMC (CRD, 26 mai-13 juin)

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

La présence du fonds CDMC-MMC à la Médiathèque du CNSMDP renforce la visibilité de la musique contemporaine et favorise l'accessibilité du fonds aux différents publics, notamment auprès des élèves et des enseignants.

- 14 avril : en lien avec l'Orchestre national d'Île-de-France, classe de lycée de Versailles, option musique – présentation du fonds CDMC-MMC et de la musique contemporaine
- 13 juin : classe de Fabien Touchard, CNSMDP – présentation des actions de la Maison de la Musique Contemporaine et du fonds CDMC-MMC
- 16 octobre : classe de collège de Gagny, option arts/musique - présentation du fonds CDMC-MMC et visite du parc instrumental

DIVERS

Association AIBM / IAML

L'Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux (AIBM/ IAML) est une organisation d'environ 1450 membres, tant individuels qu'institutionnels, répartis dans près de 40 pays à travers le monde. Fondée en 1951 pour promouvoir la coopération internationale et défendre les intérêts de la profession, l'AIBM est un partenaire important de la communauté internationale des bibliothèques et de la musique. L'association compte des groupes nationaux dans 24 pays. Le groupe français en est l'un des plus anciens. La MMC est un membre actif de l'AIBM.

À signaler notamment pour 2023 :

Groupe français de l'AIBM

- Assemblée générale du groupe français (BnF, 7 juillet)
- Webinaire *Le catalogage des collections musicales à l'aune de la Transition bibliographique* (12 novembre)
- Journée professionnelle (Cité de la musique Philharmonie de Paris, 17 novembre)

AIBM / IAML

- Congrès international AIBM/IAML (Cambridge, 30 juillet – 4 août)

Autres

- Participation à la table ronde « Conserver, transmettre, interpréter » dans le cadre de l'événement *À vos notes !* (Médiathèque musicale de Paris, 16 septembre)
- « Quand Hector Parra rencontre Hector Berlioz... un fonds de musique contemporaine rejoint la Médiathèque du Conservatoire de Paris » : communication MMC/CNSMDP dans le cadre du programme Transition bibliographique – session « La transition bibliographique » dans mon établissement » (BnF, 4 juillet)
- Présentation du fonds CDMC-MMC aux collègues de l'Académie catalane de musique de Barcelone (CNSMDP, 15 décembre)

ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES AUX PROFESSIONNELLE·S

UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Fidèle à sa mission de soutien aux professionnel·le·s, la Maison de la Musique Contemporaine propose un accompagnement global et transversal des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines et se structure autour de trois moyens d'actions principaux :

- Soutenir financièrement les porteur·euse·s de projet au travers de dispositifs d'aide financière qui ont été progressivement repensés.
- Conseiller les professionnel·le·s à toutes les étapes de développement de leurs carrières et/ou de leurs projets : la MMC accompagne les acteur·rice·s sur des questions de structuration juridique et administrative, de financement, de diffusion et/ou production, de fixation, de médiation, d'implantation dans l'écosystème ou encore sur les enjeux sociétaux.
- Former et informer les acteur·rice·s du secteur en allant à leur rencontre : la MMC est représentée lors d'événements professionnels, elle intervient également auprès de nombreuses structures publiques ou privées pour présenter l'écosystème de la création musicale et propose des sessions en ligne de formation et d'information.

LES MOYENS

L'équipe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s est structurée comme suit :

- Une Cheffe de pôle, en charge du pilotage des activités.
- Deux Chargé·e·s de mission : initialement avec des fiches de poste distinctes (un Chargé de mission conseil et formation et un Chargé de mission aides financières), iels ont désormais les mêmes missions permettant davantage de transversalité au sein du Pôle.
- Une alternante, étudiante en deuxième année de Master Développement culturel territorial, jusqu'en septembre 2023.

Pour l'attribution des aides financières, trois commissions sont chargées d'assurer l'étude des dossiers et l'attribution de ces aides. Elles sont composées de représentant·e·s du ministère de la Culture et de la Sacem, de la Directrice de la MMC et de personnalités qualifiées issues de métiers, d'esthétiques, de modèles économiques et de parcours différents afin d'assurer une bonne représentativité du secteur des musiques contemporaines.

Lorsque cela est nécessaire, des groupes de travail thématiques, composés de représentant·e·s d'institutions et d'organisations professionnelles, de personnalités qualifiées et/ou de membres des commissions peuvent être organisés afin d'échanger ou de travailler sur des sujets spécifiques. À titre d'exemple, en 2023, un groupe de travail concernant la mise en place de nouveaux critères d'éligibilité pour le dispositif d'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines a été mis en place.

Afin de proposer un accompagnement ciblé des professionnel·le·s, le pôle Accompagnement travaille en collaboration avec un réseau de partenaires opérationnels : Sacem, Centre national de la musique, ONDA, FEVIS, Institut Français, SMC, etc.

Enfin, l'interface de gestion des aides permettant aux porteur·euse·s de projets de déposer et de suivre la gestion administrative de leur dossier est un outil essentiel au travail du Pôle et a permis de traiter plus de **550 dossiers en 2023**.

LES AIDES FINANCIÈRES

Engagement de la MMC en faveur des enjeux sociétaux

Depuis 2022, afin de répondre aux enjeux auxquels l'ensemble de notre société fait face, la MMC met en œuvre un travail de sensibilisation et d'accompagnement des acteur·rice·s du secteur aux questions d'égalité et diversité, de transformation écologique et de respect des droits culturels.

Dans le cadre des dispositifs d'aide financière, les porteur·euse·s de projet doivent justifier en quoi leur projet vise à une meilleure représentation de la société, œuvre concrètement pour la transformation écologique et est réalisé dans le respect des droits culturels.

À partir de 2024, dans le cadre du dispositif d'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, la présence de compositrices dans chacun des programmes artistiques devient obligatoire, hors monographie ou œuvre unique.

Est également attendue des porteur·euse·s de projet une juste rémunération des artistes avec notamment le respect des conventions collectives applicables, le respect de la grille tarifaire des commandes proposée par le guide *Commander une œuvre de musique contemporaine* (développé par la CEMF, la Sacem et la MMC) et les déclarations auprès des organismes de gestion collective.

Lancement des parcours d'accompagnement avec des aides repensées

Dans une approche décroisée des aides financières, du conseil et de la formation et dans une démarche globale et transversale avec les autres pôles de la MMC, cette dernière a construit trois parcours d'accompagnement :

- **Parcours spectacle vivant** : qui comprend le dispositif d'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines et celui d'aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires.
- **Parcours enregistrement** : qui comprend le dispositif d'aide à la production phonographique et/ou vidéographique.
- **Parcours insertion professionnelle** : qui comprend le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle à destination des académies, stages, ateliers et workshops.

Ces trois parcours se déclinent en quatre dispositifs de soutien financier qui ont été progressivement repensés et sont désormais pérennes.

Aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines

Lancée en 2023 et fruit de la fusion des dispositifs de soutien aux festivals et aux ensembles musicaux, l'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines accompagne et soutient financièrement les démarches de coopération et de co-construction de programmes musicaux s'inscrivant, pour tout ou partie, dans le champ des musiques contemporaines.

LES AIDES FINANCIÈRES

Ce dispositif vise à :

- Favoriser un équilibre entre création et reprise d'œuvres contemporaines, en soutenant les structures dans leur démarche de création de nouvelles œuvres (par le biais de la commande) et en les incitant à la reprise d'œuvres existantes.
- Soutenir l'emploi et la mobilité des professionnel·le·s œuvrant dans le champ des musiques contemporaines.
- Diffuser sur les territoires des programmes musicaux innovants et engagés.

Ce dispositif a été ouvert deux fois au cours de l'année civile 2023.

Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Initié en 2022, ce dispositif a vocation à soutenir la démarche, l'intention et l'ambition des projets musicaux ou pluridisciplinaires proposant des formes innovantes, porteuses de singularité, de nouveauté ou d'évolution, dans le champ des musiques contemporaines.

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner l'émergence et/ou la prise de risque des structures en palliant leur difficulté à vendre les spectacles avant que la création ait eu lieu, et de les aider à amortir les coûts de création.

Aide à la production phonographique et/ou vidéographique

Le dispositif d'aide à la production phonographique et/ou vidéographique vise à soutenir la fixation d'œuvres musicales contemporaines et à accompagner les projets dans leur prise en compte des nouvelles pratiques culturelles à l'ère numérique.

L'objectif de ce dispositif est d'offrir une expérience artistique différée aux publics – c'est-à-dire une expérience artistique en dehors du temps de la représentation, qu'ils et elles sont libres de vivre dans les conditions de leur choix – et adaptée aux nouveaux usages et modes de diffusion.

Le projet doit rendre accessibles ces œuvres contemporaines au plus grand nombre et justifier d'une ou plusieurs des fonctions suivantes :

- Fonction d'exploitation (collaborations pluridisciplinaires, synchronisation, etc.).
- Fonction patrimoniale (garder la trace des œuvres, fixer et transmettre les œuvres non-écrites, etc.).
- Fonction de promotion (auprès des programmeur·rice·s, agent·e·s artistiques, etc.).

Ce dispositif a été ouvert deux fois au cours de l'année civile 2023.

LES AIDES FINANCIÈRES

Aide à l'insertion professionnelle – lancement en 2023

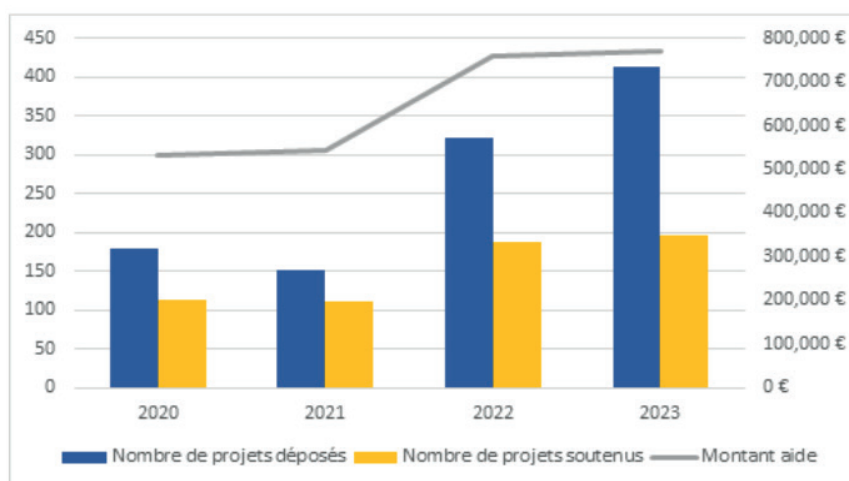
Élaboré avec les membres du groupe de travail, ce nouveau dispositif accompagne les structures proposant des académies, stages, ateliers ou workshops à destination d'artistes de la filière musicale, en incitant à la mise en réseau et à la transmission des cultures professionnelles.

Ce dispositif soutient les académies, stages, ateliers ou workshops qui :

- Accompagnent l'insertion des participant·e·s dans les écosystèmes de la création musicale et des musiques contemporaines.
- Proposent un programme de formation alternant des temps de pratique, de transmission théorique et d'échanges informels.
- Favorisent les échanges entre professionnel·le·s.
- Créent des espaces de création et d'expérimentation par la rencontre entre participant·e·s et avec des professionnel·le·s confirmé·e·s.

Cette aide porte sur les rémunérations des enseignant·e·s, des intervenant·e·s, et des participant·e·s le cas échéant.

LES AIDES ATTRIBUÉES



Les statistiques présentées ci-après ont été réalisées à partir des éléments déclaratifs renseignés par les porteur·euse·s de projets dans leurs dossiers de demande d'aide.

Aide aux ensembles musicaux saison 2022-2023

Une commission en septembre 2022

Nombre de dossiers déposés : **58**

Nombre de dossiers soutenus : **40**

LES AIDES ATTRIBUÉES

Aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines

Deux commissions au cours de l'année civile 2023

Nombre de dossiers déposés : **167**

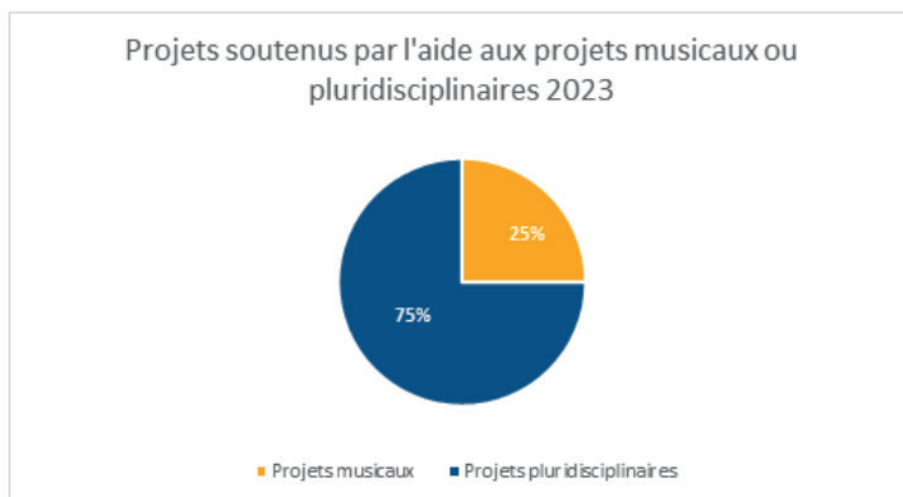
Nombre de dossiers soutenus : **76**

Aide aux projets musicaux ou pluridisciplinaires

Nombre de dossiers déposés : **72**

Nombre de projets soutenus : **32**

Sur les 32 projets soutenus, 8 sont des projets purement musicaux et 24 sont des projets pluridisciplinaires.



Ces projets pluridisciplinaires croisent la musique avec d'autres disciplines artistiques, telles que (de la plus représentée à la moins représentée) : **arts visuels** (12 projets), **théâtre** (7 projets), **danse** (6 projets), **création numérique** (5 projets), **sciences humaines et sociales** (4 projets), **littérature/poésie** (3 projets) et **performance** (2 projets).

Aide à la production phonographique et/ou vidéographique

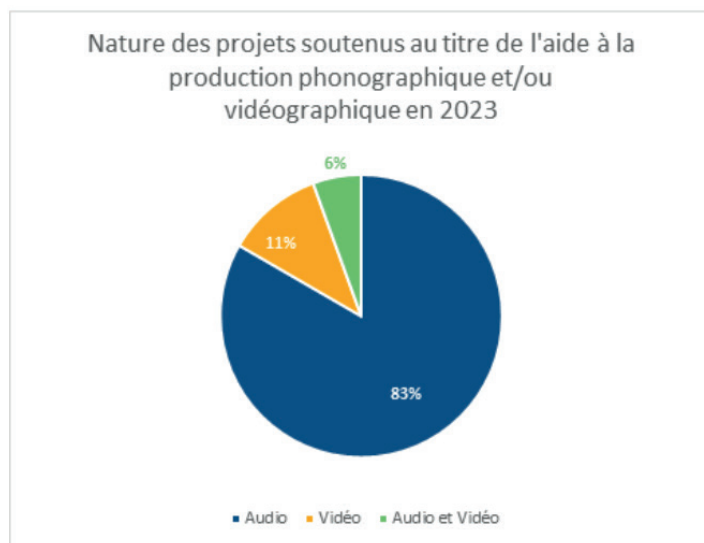
Deux commissions au cours de l'année civile 2023

Nombre de dossiers déposés : **96**

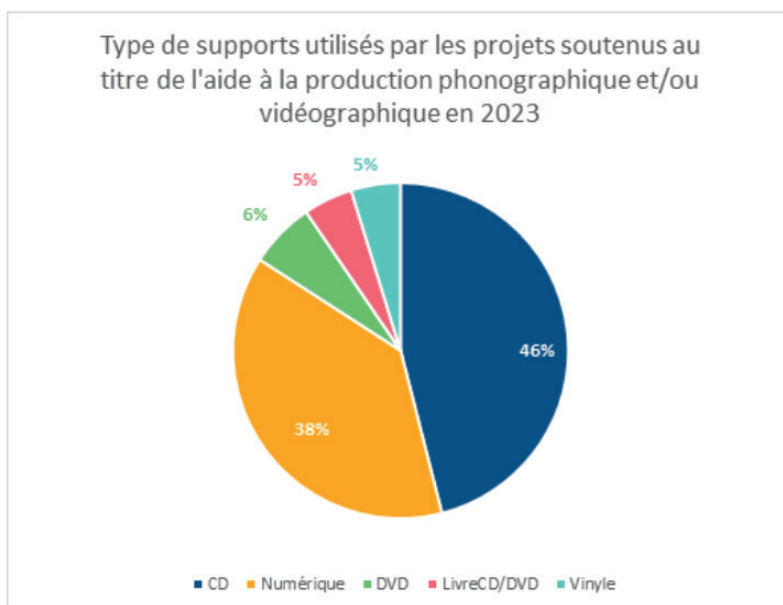
Nombre de dossiers soutenus : **36**

Sur les 36 projets soutenus, 30 sont des projets audio, 4 sont des projets vidéo et 2 sont des projets audio et vidéo.

LES AIDES ATTRIBUÉES



Les supports utilisés pour fixer les œuvres en question sont le CD (46%), le numérique (38%), le DVD (6%), le livre CD-DVD (5%) et le vinyle (5%). Dix-neuf des projets soutenus (soit plus de la moitié) prévoient de fixer les œuvres sur au moins deux types de supports différents. Dans la plupart des cas, la fabrication d'un support physique (CD, DVD, vinyle, livre CD-DVD) est doublée d'un support numérique.



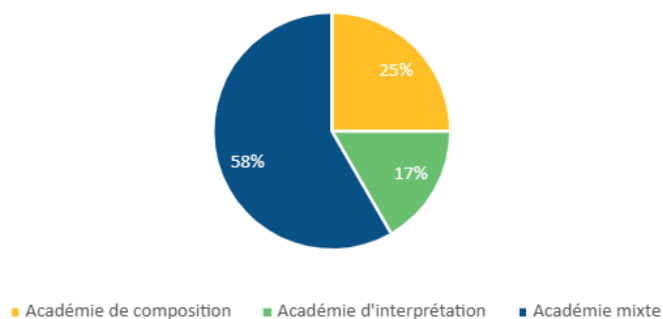
Aide à l'insertion professionnelle - lancement en 2023

Nombre de dossiers déposés : **21**

Nombre de dossiers soutenus : **12**

LES AIDES ATTRIBUÉES

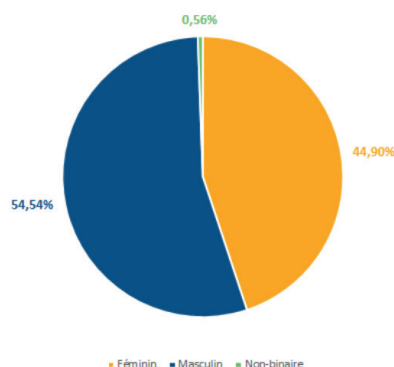
Typologie des académies soutenues au titre de l'aide à l'insertion professionnelle en 2023



Répartition femmes - hommes - personnes non-binaires

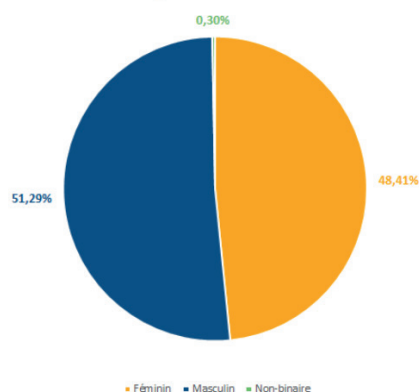
Parmi les dossiers bénéficiant d'une aide de la MMC en 2023, tous dispositifs confondus, les équipes de direction artistique, composition et/ou conception des projets sont composées à 54,54% de personnes de genre masculin, à 44,90% de personnes de genre féminin et à 0,56% de personnes non-binaires.

Répartition des genres à la direction artistique, composition, conception des projets soutenus, tous dispositifs confondus



Parmi ces mêmes dossiers, les plateaux artistiques sont composés à 51,29% de personnes de genre masculin, à 48,41% de personnes de genre féminin et à 0,30% de personnes de non-binaires.

Répartition des genres aux plateaux artistiques des projets soutenus, tous dispositifs confondus



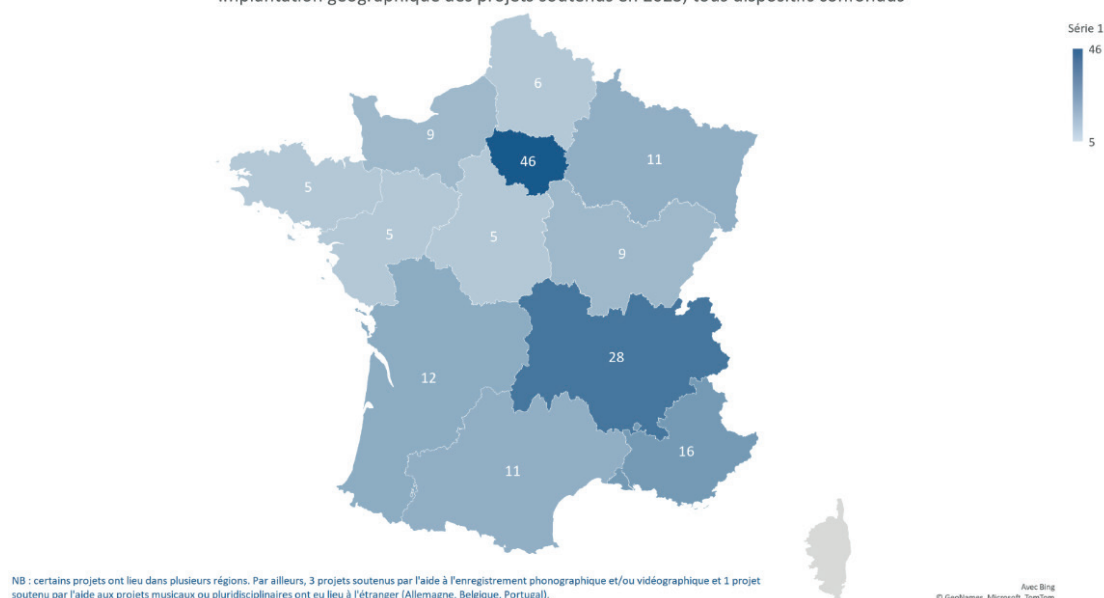
LES AIDES ATTRIBUÉES

Implantation territoriale par région des structures soutenues en 2023

Parmi les projets soutenus en 2023 par la MMC - tous dispositifs d'aide confondus - 46 étaient implantés ou ont eu lieu en Île-de-France, 28 en Auvergne-Rhône-Alpes, 16 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 12 en Nouvelle-Aquitaine, 11 dans le Grand Est, 11 en Occitanie, 9 en Bourgogne-Franche-Comté, 9 en Normandie, 6 dans les Hauts-de-France, 5 en Bretagne, 5 dans le Centre-Val de Loire et 5 dans les Pays de la Loire.

Certains projets ont eu lieu ou sont implantés dans plusieurs régions. Par ailleurs, 4 projets ont eu lieu à l'étranger : 2 en Allemagne, 1 en Belgique et 1 au Portugal.

Implantation géographique des projets soutenus en 2023, tous dispositifs confondus



LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Afin de répondre à sa mission d'accompagnement global des acteur·rice·s du secteur, le Pôle propose un service d'accompagnement individuel au travers de rendez-vous.

Les rendez-vous associés aux demandes

Les rendez-vous préalables à une demande d'aide et les rendez-vous à la suite d'une notification de refus ont été systématisés à partir de la seconde session du dispositif « aide à la production et diffusion d'œuvres contemporaines » (ouvert en mai 2023 et dont la commission a eu lieu en septembre 2023). Auparavant, ils étaient assimilés à des rendez-vous conseil.

Rendez-vous préalable à une demande d'aide

Ces rendez-vous sont désormais obligatoires s'il s'agit d'une première demande d'aide auprès de la MMC et recommandés en cas de première candidature à l'un des dispositifs d'aide ou en cas de refus sur une précédente commission.

LE CONSEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'objectif de ces rendez-vous personnalisés est de vérifier l'éligibilité des projets avant le dépôt de la demande d'aide et d'accompagner les porteur·euse·s de projet dans la construction de leur dossier. L'équipe du Pôle répond à toutes les questions sur les critères d'éligibilité, les documents obligatoires à joindre à la demande, les aspects techniques du dossier, etc.

À partir de mai 2023, 165 « rendez-vous préalables » ont été menés, avec une moyenne de 50 rendez-vous individuels par dispositif.

Rendez-vous à la suite d'une notification de refus

L'équipe du Pôle est à la disposition des porteur·euse·s de projet ayant reçu une notification de refus à la suite d'une demande d'aide. Un rendez-vous est proposé afin d'échanger de vive voix sur les motifs du refus et les perspectives d'accompagnement.

Avant la mise en place de ces rendez-vous, les motifs de refus à la suite d'une demande d'aide étaient indiqués dans la notification de refus mais cela pouvait générer des frustrations et ne permettait de mettre en place un retour personnalisé et adapté aux besoins des porteur·euse·s de projets.

Ces « rendez-vous refus » ont été systématisés à partir de la commission de la seconde session du dispositif d'aide à la production et diffusion d'œuvres contemporaines et n'ont donc été proposés que pour ce dispositif.

Sur le second semestre 2023, le nombre de « rendez-vous refus » s'élève à 31.

Les rendez-vous conseil

Ces entretiens d'une durée de 60 à 90 minutes s'adressent à :

- Tous les types d'acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines : un·e artiste, un collectif, un ensemble, un lieu de diffusion, un festival, une organisation ou un projet hybride ;
- À toutes les étapes de leur vie professionnelle : en début de carrière ou à une étape plus avancée ;
- Quel que soit leur degré de structuration.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées au cours de ces rendez-vous : structuration, financement, diffusion et/ou production, méthodologie, enjeux sociétaux, médiation, écosystème, etc.

En 2023, le nombre de rendez-vous conseil s'élève à 90.

Ces rendez-vous conseil s'adressant à toutes les typologies de porteur·euse·s de projet, les thématiques abordées sont variées. Ainsi, on observe qu'une majorité des rendez-vous concernent le financement de projet, suivi de questions de structuration puis la mise en réseau et la diffusion.

À noter que de nombreux rendez-vous conseil débutent par une présentation de la MMC, de ses différentes missions ainsi que des dispositifs d'aide existants.

LA FORMATION ET L'INFORMATION

En 2023, le pôle Accompagnement a continué d'aller à la rencontre du secteur des musiques contemporaines : que ce soit en animant ou en participant à des événements professionnels, en intervenant auprès de groupes pour présenter la structure et son inscription dans l'écosystème de la création musicale, ou en organisant des sessions en ligne sur des thématiques données.

Participation à des rencontres professionnelles

L'équipe a notamment participé aux BIS (Nantes), au colloque national FEVIS Sud (Toulon), aux Foliephonies XX ELLES (Perpignan), aux rencontres artistiques transculturelles des Détours de Babel (Grenoble), aux journées Méridien (Paris), à Accord Majeur (Aix-en-Provence), au festival d'Avignon, à la convention MaMa (Paris), à la Biennale de Piano Collectif (Saint-Denis), à New Deal (Paris), aux Rencontres nationales ARVIVA (Evreux).

Interventions

Pôle emploi spectacle

En juin 2023, la MMC était invitée, aux côtés d'Artcena et du Centre national de la Danse, pour présenter ses dispositifs d'aide financière et ses missions de conseil.

Interférences / Festival OFF d'Avignon

La MMC était partenaire de la FEVIS lors de la semaine Interférences en juillet 2023 à Avignon en participant à la co-organisation de la session de pitches ainsi que par un soutien financier.

Webinaires

Cycles de webinaires avec le Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine (SMC)

La MMC et le SMC ont organisé conjointement deux cycles de webinaires (entre avril et mai 2023 puis entre octobre 2023 et février 2024) à destination des acteur·rice·s de la musique contemporaine :

- Bourse auteur·rice·s et/ou compositeur·rice·s : ce webinaire a été co-organisé par le CNM
- Dispositif compositeur·rice·s associé·e·s à une scène pluridisciplinaire : ce webinaire a été co-organisé par la Sacem et le ministère de la Culture
- Introduction au statut social et fiscal des compositrices et compositeurs
- La fiscalité des compositrices et compositeurs
- Le régime social des compositrices et compositeurs
- Comment parler de soi et de sa démarche artistique ?

LA FORMATION ET L'INFORMATION

- Présenter son projet artistique en tant que compositeur·rice
- Phobie administrative : accompagnement et démarches

Webinaires autour des enjeux sociétaux

Le Pôle a organisé deux webinaires afin de présenter l'éga-conditionnalité et l'éco-conditionnalité, d'expliquer leur application au sein des dispositifs d'aide financière de la MMC et d'ouvrir la discussion sur ces sujets.

Le premier webinaire, intitulé «Les enjeux de l'éga-conditionnalité dans le secteur contemporain» s'est déroulé en mai, avec la participation d'Agnès Saal, Haute fonctionnaire à la responsabilité sociale des organisations auprès du Secrétaire général du ministère de la Culture.

Le second webinaire intitulé «L'éco-conditionnalité, un outil d'accompagnement à la transformation» a eu lieu en juin, avec la participation d'ARVIVA.

En décembre 2023, un webinaire « Ressources compositrices » a été organisé afin de présenter les différentes bases de données et ressources disponibles en ligne permettant de chercher des compositrices. Ce webinaire a notamment été pensé pour accompagner les porteur·euse·s de projets dans leurs recherches d'œuvres de musique contemporaine composées par des compositrices.

Développement de parcours de formation

En étroite collaboration, les pôles Accompagnement et services aux professionnel·le·s et Médiation et développement des publics ont entamé une réflexion autour du développement de parcours de formation à destination des acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines (compositeur·rice·s, programmateur·rice·s, ensembles, compagnies, etc.).

LANCEMENT D'UNE SÉRIE DE PODCASTS

Une série podcast nommée *DUO : la série des métiers de la musique* a été lancée par le Pôle et en lien étroit avec le pôle Promotion et valorisation en février et mars 2023. À chaque épisode, deux professionnel·le·s de la musique partagent chacun·e à leur tour leur vision et témoignent sur leur métier dans le secteur musical. Les six épisodes suivants ont ainsi été publiés sur les plateformes de streaming :

- Le métier de l'édition musicale : entretien avec Pierre Lemoine, Misael Gauchat et Maxime Barthélemy
- Les métiers de la médiation : entretien avec Pia Galloro et Arnaud Julien
- Le métier d'administrateur·rice : entretien avec Alice Nissim et Sylvain Monier
- Les métiers de la production : entretien avec Florian Bergé et Nora Meyer
- Les métiers de la diffusion : entretien avec Arnaud Guerry et Capucine Jaussaud
- Le métier de la programmation et de la direction artistique : entretien avec Gwen Rouger et Benoît Delaquaize

MÉDIATION ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

GRAND PRIX LYCÉEN DES COMPOSITEURS (GPLC)

Le GPLC devient Les SuperPhoniques !

L'édition 2023 fut la dernière du dispositif à porter le nom du Grand Prix Lycéen des Compositeurs. Accompagnée pendant plusieurs mois par l'agence La Veilleuse, la Maison de la Musique Contemporaine a entrepris un changement d'identité en renommant le dispositif « Les SuperPhoniques » dans une logique de modernisation, d'inclusion et de simplification.

Si le principe reste le même, le changement d'identité globale (nom, logo et charte graphique afférente) déclinée dans tous les supports de communication, papier comme en ligne, a été l'occasion de séparer les sélections collège et lycée dès le lancement de la nouvelle édition, dans une volonté de s'adapter aux spécificités des publics collégiens et lycéens comme de répondre aux objectifs pédagogiques des deux niveaux. Désormais, les sélections collège et lycée comptent 4 œuvres distinctes chacune.



2

sélections
(collèges et lycées)
distinctes et paritaires

8

compositeur·rice·s
en lice

Afin d'appuyer son engagement en faveur de la parité et de la représentativité au sein du secteur de la création musicale, la MMC a imposé deux sélections paritaires. Pour l'édition 2024, et pour la première fois dans l'histoire du dispositif, 4 femmes et 4 hommes participent donc à égalité et sont ainsi étudié·e·s par les élèves de collège et de lycée.

132

établissements

73

lycées

59

collèges

5470

élèves inscrits

La participation stable (132 établissements contre 137 en 2022) marque néanmoins une augmentation significative des collèges (59 contre 44 en 2022) par rapport aux lycées (73 contre 93 en 2022), qui s'explique par le succès croissant du dispositif auprès des professeurs d'éducation musicale de collège, et la fragilisation des options et spécialités musique au lycée depuis la réforme du baccalauréat. Autre élément déterminant et nouveauté de cette édition : les inscriptions s'effectuent désormais par la plateforme ADAGE de l'Éducation nationale. Le changement de modalités a entraîné quelques pertes, particulièrement du côté des professeur·e·s de lycée habitué·e·s à l'ancien formulaire. De fait 50 établissements sont nouveaux cette année. Profitant de ces changements, le dispositif s'ouvre de manière expérimentale cette année aux classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

À l'heure de clore ce rapport d'activité, du fait d'un calendrier étendu au mois de mai, les rencontres dans les établissements auront touché près de 90 établissements. À noter que les rencontres font l'objet, dans un cadre de test, d'un financement sur la base du volontariat *via* la part collective du pass Culture.

GRAND PRIX LYCÉEN DES COMPOSITEURS (GPLC)

En 2023, la Journée Nationale a été fortement altérée par le mouvement social contre la réforme des retraites, qui a entraîné l'annulation de la participation de l'Orchestre National de France le jour même, le concert ayant pu être assuré par le Quatuor Diotima, qui partageait le plateau. De fait, la création de la pièce commandée à Fabien Waksman, Lauréat 2022, n'a pu avoir lieu et a été reportée à une date ultérieure. Cet événement a pu toucher près de 500 élèves venu-e-s de toute la France.



Parmi les nouveaux supports pédagogiques créés, une frise chronologique interactive de la musique contemporaine, accessible librement *via* la plateforme Genially.



Le désormais traditionnel appel à créations d'élèves, *À vos œuvres !* a permis de récolter une douzaine d'œuvres (musiques, textes, visuels, vidéos).

Côté ressources humaines, les SuperPhoniques mobilisent les deux postes à temps plein du Pôle. La direction assure l'établissement des contrats des compositeur·rice·s en lice et la gestion budgétaire du dispositif. Le pôle Promotion et valorisation coordonne la communication du dispositif, en particulier *via* la production des différentes séries vidéo réalisées par François Barbier et diffusées sur les réseaux sociaux tout au long de l'année. Une jeune médiatrice, ancienne stagiaire de l'Académie de médiation, a rédigé les documents pédagogiques, aux côtés de Cora Joris, qui a assuré la présentation des vidéos des pièces en lice.

Une extension aux SuperPhoniques : la mini-encyclopédie de musique contemporaine

En partenariat avec l'Encyclopædia Universalis, ce nouveau dispositif pédagogique vise à compléter les SuperPhoniques en proposant à des classes de collège et de lycée d'étudier, sur une année, une thématique pluridisciplinaire autour du répertoire contemporain. À partir des ressources fournies par la MMC (médias mais aussi rencontres avec musicologues et artistes), les élèves devront rédiger, sous l'égide des éditeur·rice·s de l'Encyclopædia, un article synthétique de vulgarisation sur le sujet. À terme, cette mini-encyclopédie pourra devenir à son tour une ressource sur le répertoire destinée au cadre pédagogique comme au grand public. Le projet a été initié avec un établissement pilote participant aux SuperPhoniques en 2023-2024. Le premier article traitera de la représentation des animaux en musique contemporaine.

EN SON(S) QUARTIER

Repenser la résidence artistique comme un projet social de territoire

Outre son travail à l'échelle nationale, la MMC a à cœur de porter la médiation de la création musicale au niveau local, en s'inscrivant à travers un projet artistique et social, au cœur de son territoire d'implantation du XVIII^{ème} arrondissement.

En mouvement

Après un travail d'analyse et de rencontres auprès des différentes structures et équipements du quartier (2021-2022), la MMC a initié en 2022-2023 un premier volet d'expérimentation de résidence artistique et citoyenne en invitant le compositeur Alvaro Martinez Leon (GPLC 2022). Familier d'expériences participatives, le compositeur a imaginé, avec les acteur·rice·s, usager·e·s et structures du quartier, une forme musicale participative autour du paysage sonore. Partant de la notion de mouvement, le compositeur, avec la complicité de Tom Bierton qui est intervenu auprès des élèves de l'École élémentaire Françoise Dorléac et des enfants de l'unité de pédopsychiatrie de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard AP-HP, a conçu un parcours d'écoute et de création collective autour des sons du quartier, à base de captations de sons de l'environnement, d'enregistrements en studio et de pratiques hybrides mêlant création électroacoustique et performance en soundpainting. Partant d'une carte blanche, le compositeur a fait évoluer son projet artistique au gré des rencontres, s'enrichissant des sensibilités, des pratiques et des envies des personnes qu'il rencontrait.



Alvaro Martinez Leon (c) Roman Lechapelier



Le projet *En mouvement* s'est déroulé d'octobre 2022 à juin 2023 et a été co-produit par la MMC et Tournesol, artistes à l'hôpital, en partenariat avec l'École élémentaire Françoise Dorléac, la Bibliothèque Jacqueline de Romilly, le Centre Paris'Anim Binet et trois associations du quartier.

Visite d'écoute du quartier avec la responsable de l'association Le Petit Ney et le compositeur Tom Bierton (c) MMC

80

personnes engagées,
entre 8 et 98 ans

La création finale a pris la forme d'un film et d'un ciné-concert. À partir de la vidéo d'un responsable associatif, représentant une déambulation dans le quartier au petit matin, le compositeur a imaginé une bande-son associant la création électroacoustique d'enfants à la performance, en live, d'un paysage sonore en soundpainting par les écoliers. Tous les sons proviennent de captations directes, d'ateliers de création sonore ou de témoignages d'habitants.

En mouvement

création audiovisuelle participative et collective avec habitant·te·s

7

structures partenaires
(socio-éducatives et associatives)

2

restitutions publiques
(les 23 mai et 22 juin 2023)

Le deuxième volet se tiendra au printemps 2024 et réunira, aux côtés des premiers partenaires du projet, deux autres associations du quartier et la compositrice Farnaz Modarresifar (GPLC 2023).

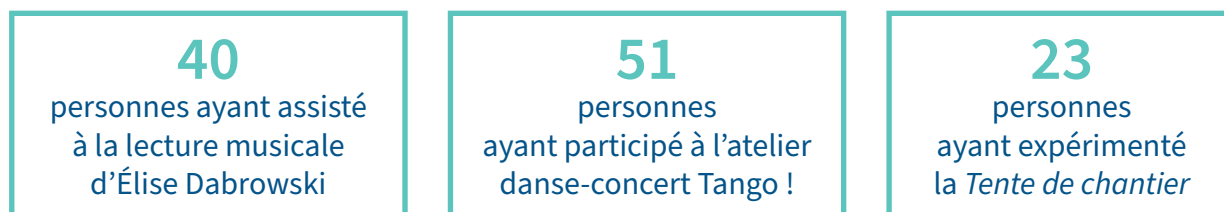
EN SON(S) QUARTIER

À l'issue de ces deux premiers volets, les partenaires seront invités à constituer un comité de pilotage en vue d'élaborer un appel à projets pour mener une expérimentation sur une temporalité plus longue, intégrant immersion sur le territoire, rencontre avec les habitant·e·s et les usager·e·s du quartier, et pratique artistique collective à portée sociale et citoyenne. Cette résidence artistique et citoyenne pourra par la suite être modélisée et portée par des collectivités pour être exportée dans d'autres territoires.

Autres actions dans le quartier

Le partenariat avec la Bibliothèque Jacqueline de Romilly est devenu récurrent puisque la MMC a proposé deux formats de médiation musicale en 2023 entre ses murs : lors des Nuits de la Lecture le 21 janvier en proposant une lecture musicale de la compositrice, chanteuse et contrebassiste Elise Dabrowski ; et à l'occasion du Festival Monte le Son, le 25 novembre pour un atelier-concert sur le thème du tango, entre initiation à la danse aux côtés du duo argentin Rodrigo Rufino et Gisela Passi et découverte du répertoire contemporain, à travers un concert commenté par la classe d'accordéon de Vincent Lhermet, professeur du CNSMDP.

Enfin, la MMC a invité la performeuse Gwen Rouger à planter sa *Tente de chantier* sur le mail Binet, une large rue piétonne au centre du quartier de la Porte Montmartre, du 4 au 6 octobre. Destinée aux usager·e·s, habitant·e·s et partenaires du quartier, cette performance pour un·e spectateur·rice a suscité la curiosité et l'intérêt de nos voisin·e·s, et s'est conclue par une séance de débriefing avec l'artiste et des participant·e·s, à la Maison de la Conversation, la semaine suivante.



ACADÉMIE DE MÉDIATION

Former les médiateur·rice·s de demain

Initiée en 2021 avec le projet d'inciter les étudiant·e·s en musicologie, médiation de la musique et gestion des entreprises culturelles, mais aussi jeunes artistes et professionnel·le·s de la culture, aux enjeux de la médiation du répertoire contemporain, l'Académie de médiation s'est poursuivie sur une seconde année universitaire, à la demande du groupe d'étudiant·e·s qui avait suivi la première édition.

Construite pour répondre à leurs besoins, leurs attentes et leurs questions sur les aspects pratiques de la médiation de la création musicale, cette seconde édition s'est déroulée du mois de novembre 2022 au mois de juin 2023, autour deux modules (formant ainsi avec la première année un total de 5 modules) : les territoires de la médiation et les aspects pratiques des métiers de la médiation. Le principe est resté le même : faire intervenir des professionnel·le·s de la médiation ou de l'action culturelle, mais aussi des artistes engagé·e·s sur la question, dans une démarche de pluralité des regards, des expériences et des approches. Chaque module était construit autour de 4 à 5 séances thématiques et d'une rencontre croisée entre artistes, compositeur·rice·s (le 29 mars) et interprètes (le 12 juin).

ACADÉMIE DE MÉDIATION

11

séances en 2022-2023

24

intervenant·e·s

6

bénéficiaires

Outre la tenue de séances accueillies à l'Ircam, à l'Hôpital Bretonneau et à la Médiathèque musicale de Paris, la principale nouveauté de cette seconde année a consisté en l'organisation de stages pratiques auprès de structures musicales partenaires. L'ensemble 2E2M, l'Orchestre national d'Île-de-France et l'Ircam ont ainsi accueilli les étudiant·e·s seul·e·s ou en binôme, pour concevoir et animer une médiation autour d'un programme de leur saison, auprès d'un public défini, accompagné·e·s par leur équipe d'action culturelle et celle de la MMC.

À l'issue de cette seconde et dernière année, la plupart des bénéficiaires étaient en service civique, stage ou en poste auprès d'une structure musicale. En fin d'année 2023, l'un de ces étudiants, Éloi Savatier, diplômé d'un Master en médiation de la musique, rejoignait l'équipe du pôle Médiation en qualité de Doctorant CIFRE pour une durée de trois ans afin d'étudier la médiation du répertoire contemporain à travers le prisme des droits culturels.

Malgré la réussite de cette première édition, la déperdition et le manque d'engagement des étudiant·e·s constatés la deuxième année, explicable par leur entrée sur le marché du travail pour la plupart, impose de repenser le format pour la deuxième édition, prévue pour l'été 2024.

Un nouvel enjeu pour la formation professionnelle

En parallèle de l'Académie de médiation, le pôle Médiation a mené plusieurs rencontres auprès de jeunes en formation dont une séance d'information professionnelle à destination des étudiant·e·s d'écriture du CNSMDP, pour la deuxième année, a eu lieu au printemps 2023. Un coaching en médiation a été proposé aux 4 compositrices de l'Académie internationale des jeunes compositrices de l'Orchestre de Chambre de Paris en mars 2023.

LA MÉDIATION HORS LES MURS

Faire résonner la création musicale auprès de nouveaux publics

Au cours de l'année 2023, l'activité de médiation de la MMC s'est déployée de manière exponentielle au-delà de ses activités principales.

Dans les musées

Le partenariat initié à la fin de saison 2022-2023 avec Paris Musées a permis de proposer trois médiations musicales originales au cours de week-end familles, au premier trimestre 2023 : les 21 et 22 janvier à l'occasion du Nouvel An Chinois au Musée Cernuschi, autour de miniatures pour guitare et grand tam-tam de Lin-ni Liao ; les 11 et 12 février au Petit Palais, autour d'une création électroacoustique en live d'Armando Balice, sous forme de concert sous casque (en partenariat avec la Muse en Circuit); enfin le 18 juin à la Crypte archéologique de l'Île de la Cité autour d'une visite musicale pour alto, litophones et trans-instruments archaïques avec l'Ensemble Calliopée. Co-financées avec Paris Musées, ces médiations

LA MÉDIATION HORS LES MURS

imaginées spécialement pour ces lieux impliquaient un engagement envers les publics de la part des artistes, afin de permettre les meilleures conditions de rencontre entre les lieux, le patrimoine ou la culture exposée, et les œuvres interprétées. Le succès de ces trois premières expériences, qui ont permis de toucher un public familial dans des proportions rares pour notre secteur, incitent à reconduire le partenariat à l'horizon 2024-2025.

1048

spectateur·rice·s
au Musée Cernuschi

550

spectateur·rice·s
au Petit-Palais

2000

spectateur·rice·s
à la Crypte archéologique de l'Île de la Cité

Dans les bibliothèques et les médiathèques

Dans la continuité des conférences et rencontres menées depuis 2022 dans les Bibliothèques et Médiathèques de la Ville de Paris, la MMC a alterné diffusion et commandes afin de répondre aux sollicitations de ces partenaires. En 2023 a ainsi eu lieu la reprise de la conférence de Thomas Vergracht, *Une histoire de la musique contemporaine*, issue de la série podcast éponyme, le 11 février à la Médiathèque

129

personnes touchées
par les médiations en bibliothèque

Hélène Berr, puis le 17 juin à la Bibliothèque Jacqueline de Romilly. Le 1^{er} avril, Thomas Vergracht a créé à la Bibliothèque Buffon une conférence originale intitulée *Une histoire de la musique électroacoustique*, qui fut reprise le 23 septembre à la Médiathèque Hélène Berr. Il créera en 2024 une troisième conférence, sur les liens entre rock et musique contemporaine.

En parallèle, la Bibliothèque Andrée Chedid, qui avait déjà accueilli Thomas Vergracht sur sa première conférence, a privilégié la rencontre avec une compositrice : Graciane Finzi le 4 février 2023.

Ces médiations de proximité auprès d'usager·e·s de bibliothèques parisiennes permettent d'aborder la réalité de la création d'aujourd'hui, de manière vivante et incarnée, à travers l'expérience de personnalités.

Dans les Conservatoires

Le partenariat initié en 2022 avec le Conservatoire de Pierrefitte-sur-Seine s'est étendu en 2023 à celui de Stains, par l'intermédiaire de la professeure de piano qui enseigne dans les deux établissements : Emmanuelle Tât. Cora Joris, ancienne stagiaire médiation de la MMC et médiatrice professionnelle, a mené deux médiations avec des élèves de ces Conservatoires, dans le cadre d'auditions et de concerts mettant en avant le répertoire contemporain.

LA MÉDIATION HORS LES MURS

Partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France

Sollicitée pour son expertise sur le répertoire contemporain, la MMC a accompagné le parcours d'action culturelle de l'Orchestre national d'Île-de-France, en partenariat avec l'Ircam, dans le cadre de la première édition du Prix Élan. Outre la mise à disposition de ressources pédagogiques, le pôle Médiation a proposé d'encadrer une séance de médiation sur un programme de l'Instant Donné à l'Ircam, assurée par deux stagiaires de l'Académie de médiation, en avril 2023.

LE KIT - Musiques en jeu(x)

Propriétaire d'un KIT en qualité de partenaire financier du projet depuis la fin d'année 2022, la MMC exploite la mallette ludique conçue par Clément Lebrun et l'ODIA Normandie depuis le second semestre 2023. Deux axes sont privilégiés actuellement, hors usage interne (dans le cadre des SuperPhoniques et du projet *En son(s) quartier*) : la présentation du KIT au réseau musical et du spectacle vivant francilien, à travers des séances auprès de partenaires professionnels ou associatifs, et plus largement aux structures et lieux pour lequel le KIT a été pensé. Une dizaine ont eu lieu à ce jour. Le second axe est le prêt, qui ne concerne actuellement que deux structures (Le Théâtre de Vanves en septembre, et l'Ensemble intercontemporain en février 2024). Cinq KITs étant désormais présents en Île-de-France, la MMC ambitionne la coordination d'un réseau partagé de mutualisation des KITs afin de faciliter leur circulation et leur utilisation au sein de la région.

123

personnes ayant bénéficié d'une
présentation du KIT

GROUPE « MÉDIATION »

Réunir et fédérer les acteur·rice·s de la médiation

Né des rencontres successives du pôle Médiation avec les différentes personnes responsables ou chargées des actions culturelles depuis 2020, un groupe « médiation », formé aujourd'hui d'une quarantaine de membres issus de structures spécialisées dans le champ contemporain et s'élargissant désormais à d'autres répertoires, se réunit en visio (une à deux par an) et en présentiel (la dernière s'est tenue le 10 juillet à Césaré, à Reims) pour des temps d'échange d'expériences et d'idées autour du métier et des pratiques de médiation dans le secteur musical.

Outre l'échange d'informations et de pratiques, le groupe « médiation » est également destiné à porter et défendre les actions culturelles de celles et ceux qui les gèrent au quotidien dans les structures, auprès de leurs directions comme au sein des équipes artistiques et administratives. À cette fin, les participant·e·s travaillent sur la rédaction de préconisations ou recommandations à adresser aux directions des structures musicales, afin d'encourager la reconnaissance et la valorisation de ces postes au sein de leur structure, comme du secteur.

Dans cette logique d'observation et d'évaluation, le Pôle a initié une enquête sur la place de la médiation dans les structures musicales, en partenariat avec PROFEDIM. Lancée à l'été 2023 et composée de deux volets (l'un destiné aux personnes en charge de la médiation, l'autre aux directions), cette enquête est assurée par Eloi Savatier, qui en analyse les données et en effectuera la restitution, au cours d'un événement public à définir au second semestre 2024.

GROUPE « MÉDIATION »

Réunir et fédérer les acteur·rice·s de la médiation

Le pôle Médiation participe également au groupe de travail Transmission de Futurs Composés et au Groupe Musique de la DAAC de Créteil.

Pour conclure, il faut souligner les sollicitations croissantes que reçoit le Pôle sur des conseils ou un accompagnement à la médiation de la part de compositeur·rice·s ou de porteur·euse·s de projets, soutenu·e·s ou non par la MMC, depuis le début d'année 2023. Le pôle Médiation a ainsi participé à un atelier sur la relation au public lors du dernier Méridien, en juin 2023. Couplées aux projets de formation professionnelle, les missions du pôle Médiation pourraient évoluer en intégrant une dimension conseil et accompagnement, en complémentarité harmonieuse avec les services du pôle dédiés à ces questions.



Maison
de la Musique
Contemporaine



Promouvoir



Accompagner

Sensibiliser